



BUDGET PARTICIPATIF 2021

JE DONNE VIE À MES PROJETS POUR SOISY!



#03/04 2021

SOISY

INFOS

l'événement

MARS 2020 – MARS 2021 : UNE ANNÉE D'ÉPREUVE



Au moment où nous écrivons ces lignes, notre planète, de diverses manières, continue de lutter contre la pandémie de la Covid-19. Nos pensées vont, naturellement, vers les proches de celles et ceux que ce virus a emportés. Elles vont aussi vers celles et ceux qui souffrent de cette maladie.

Le professeur Henri LABORIT, médecin, chirurgien et scientifique français disparu à la fin du XX^e siècle disait : « Confronté à une épreuve, l'homme ne dispose que de trois choix :

- 1°) Combattre,
- 2°) Ne rien faire,
- 3°) Fuir. »

C'est, évidemment, avec tous les moyens dont nous pouvons disposer et en fonction des prérogatives qui sont les nôtres, la première option que nous continuons à mettre en œuvre. Vous savez avec quels sérieux et détermination nous avons pu répondre, à chaque fois en temps voulu, aux exigences des situations. S'agissant des vaccinations, notre personnel de Mairie, volontaire, joue, en des circonstances difficiles, le délicat rôle de transmission pour les prises de rendez-vous. Soyez assurés que, là encore, il s'applique à faire au mieux. Pour utiliser un mot fort employé aujourd'hui, et naguère plutôt consacré à la résistance des matériaux, la « résilience » des personnels communaux mérite d'être saluée. Et puis, combattre cette Covid-19, c'est, partout où les activités sont compatibles avec les gestes barrières, continuer à faire vivre Soisy, votre commune.

Ainsi, la Covid-19 ne vous privera pas de participer au concours « Soisy Ville Fleurie », la Covid-19 ne vous empêchera pas de continuer à faire vos courses dans les commerces soiséens, la Covid-19 ne vous fera pas renoncer à proposer vos projets pour le « BuPa » (Budget Participatif), la Covid-19 ne vous fera pas oublier que les inscriptions scolaires sont désormais ouvertes, la Covid-19 ne vous incitera pas à faire l'impasse sur Rev'exam.

Avec vous et pour vous, Soisy demeure une ville vivante, vivante pour toutes et pour tous.

Ainsi, Chères Soiséennes et Chers Soiséens, vous serez résilients ! En effet, pour un individu, la résilience est l'aptitude à construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques. C'est, très sincèrement, que je souhaite à toutes et à tous de passer ce cap sans dommages, et de retrouver, au plus tôt raisonnablement atteignable, une vie de liberté.

Bien à Vous,

Luc Strehaiano
Votre Maire

Concours « Soisy Ville Fleurie » : à vos fleurs, prêt, partez !



© Ville de Soisy-sous-Montmorency

des légumes et des fleurs qui le compose, l'échelonnement des récoltes, mais aussi son originalité et les astuces de son jardinier. Chaque année, le concours « Soisy Ville Fleurie » participe au rayonnement de notre commune et à l'attribution du label « Villes et Villages Fleuris ». Mais il n'en est pas le seul critère ! En effet, ce label récompense, d'une manière générale, l'ensemble des démarches liées à la qualité et au cadre de vie sur d'une commune.

Concours Soisy Ville Fleurie

- Inscriptions jusqu'au 30 juin 2021 auprès des services Techniques ou sur le site Internet www.soisy-sous-Montmorency.fr
- Renseignements : 01 34 05 20 26

Seule commune du département à posséder 4 fleurs au label national de la qualité de vie (plus connu sous le nom « Villes et Villages Fleuris »), c'est au printemps que notre ville prend ses plus belles couleurs. Jusqu'au 30 juin, vous pouvez contribuer à ce label en participant au concours « Soisy Ville Fleurie ».

Appartement ou maison, le concours est ouvert à tous les foyers : il s'intéresse en effet aux décorations florales des pavillons, des balcons, des terrasses et des résidences. Seul impératif : les décorations doivent être visibles depuis la rue. Réservé aux particuliers, le concours permet de laisser libre cours à son imagination, et les compositions décalées sont acceptées. Un jury effectuera plusieurs passages auprès des inscrits, et rendra son jugement en se basant sur la qualité de la composition florale, le choix des végétaux, et la longévité de la composition. Les jardins potagers peuvent également concourir, avec un prix qui leur est spécialement dédié. Ils seront jugés sur la diversité végétale et l'harmonie

© Ville de Soisy-sous-Montmorency



BUDGET PARTICIPATIF : DÉPOSEZ VOS PROJETS JUSQU'AU 31 MARS

La Ville de Soisy-sous-Montmorency lance son premier budget participatif, dont le règlement a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 21 janvier. Première étape : le dépôt des projets est ouvert jusqu'au 31 mars 2021, sur www.jeparticipe-soisy.fr.

Avec ce budget participatif, la Ville vous propose de donner vie à vos projets pour Soisy. Initié par le Maire, Luc Strehaiano, le budget participatif dispose d'une enveloppe de 100 000 euros réservée aux projets des Soiséens. « Le principe est simple : vous proposez, vous décidez, explique le Maire. Notre action a toujours eu comme seul objectif d'améliorer la qualité de vie de tous les Soiséens. Avec cette démarche de concertation, nous y associons les habitants pour enrichir notre cadre de vie de leurs propositions, promouvoir les initiatives citoyennes, et mieux prendre en compte leurs attentes. » Le budget participatif permet ainsi de financer des projets d'investissement, de fonctionnement, ou mélangeant les deux, qui répondent à la satisfaction de l'intérêt général. C'est à dire qu'ils doivent bénéficier à un nombre important de Soiséens, voire potentiellement tous les Soiséens, et ne pas générer de bénéfices ou d'usages privés. Chaque projet doit être compris entre

BUDGET PARTICIPATIF 2021

JE DONNE VIE À MES PROJETS POUR SOISY!

DÉPOSEZ VOS PROJETS DU 1^{ER} AU 31 MARS

SUR : WWW.JEPARTICIPE-SOISY.FR

OU AU MOYEN DES DOSSIERS À VOTRE DISPOSITION À L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE ET DANS LES CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX LES CAMPANULES ET LES NOËLS

DES QUESTIONS ? 01 34 05 20 00 **UN RENSEIGNEMENT ?** JEPARTICIPE@SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR

WWW.SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR @SOISSOUSMONTMORENCY

3000 et 24 000 euros TTC, être situé sur l'espace public et relever des compétences de la Commune. Le règlement complet peut être consulté sur la plateforme dédiée à la démarche : www.jeparticipe-soisy.fr.

« Nous avons mis en place une plateforme dédiée au budget participatif pour permettre aux habitants de déposer leur projet, de suivre son évolution, et plus tard, de voter pour le projet de leur choix, explique Anne Jason, Conseillère municipale déléguée à l'Information municipale. Mais nous n'oublions pas ceux qui ne peuvent pas forcément utiliser Internet : des formulaires papiers sont disponibles à l'accueil de la Mairie et des Centres sociaux municipaux, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de déposer leur projet. » Les Soiséens âgés de 11 ans et plus, sans condition de nationalité, peuvent déposer un projet (sauf exceptions prévues par le règlement). Le dépôt du projet se fait de manière individuelle, ou collective : par une association, en famille, entre voisins, entre amis, entre élèves d'une même classe, etc. Les projets déposés seront ensuite étudiés par les services municipaux, en lien avec les porteurs de projets, avant d'être soumis au vote des habitants. Les projets lauréats seront ensuite réalisés par les services Municipaux.

Donnez vie à vos projets pour Soisy ! Déposez un projet sur www.jeparticipe-soisy.fr jusqu'au 31 mars 2021. Des formulaires papiers sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des Centres sociaux municipaux.

BUDGET PARTICIPATIF – POUR VOUS

Dans ce contexte économique et social difficile, nous remercions les associations et les services municipaux qui maintiennent le lien avec nos aînés et les plus démunis. Être à votre écoute, c'est respecter nos engagements de campagne. Nous avons voté le budget participatif de 100 000 €. Une nouvelle fois une action en justice a condamné notre ville à régler 52 000 € – soit plus de la moitié du budget participatif – dans un litige opposant l'actuelle majorité à un ancien élu, pour une erreur administrative (cet ex élu percevra probablement au passage 17 733 €). Dans la situation actuelle, quel dommage de voir le fruit de nos impôts s'envoler alors que tant de Soiséens en auraient besoin.

Caroline Baas, Danick Delaroché, David Corceiro
VivreSoisy2026@gmail.com

UN ESPACE CULTUREL, ET APRÈS ?

Soisy a pris un retard considérable en matière culturelle. 26 ans après avoir promis sa construction, les travaux de l'espace culturel ont enfin débuté, c'est une bonne nouvelle. Avoir un équipement c'est bien, savoir le faire vivre c'est mieux. Nous avons ainsi interrogé le maire sur la politique culturelle et le budget de fonctionnement envisagé pour cet espace culturel. Aucune réponse détaillée de sa part. À l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'a toujours pas sérieusement préparé le fonctionnement interne de cet équipement. Il est pourtant urgent de s'y atteler dès maintenant.

Omar BEKARE, Valérie CHÉNIEUX - Vos élus Soisy Ensemble- [Facebook.com/soisyensemble](https://www.facebook.com/soisyensemble) - contact - soisyensemble.fr - 06 36 17 92 62

Texte non parvenu

Catherine David, Soisy Respire

L'ATELIER MG : TOUT POUR VOS CHEVEUX

C'est à la mi-janvier que Fanny et Laura ont repris le salon de coiffure de la place de l'Église, qui accueille désormais hommes, femmes et enfants. Avec chacune près de 14 ans de métier, ces deux valdoisiennes mettent aujourd'hui leur savoir-faire au service des Soiséens.



Bonne nouvelle : le salon de coiffure place de l'Église est à nouveau ouvert ! Et à en juger par leur parcours, les cheveux des soiséens seront entre de bonnes mains : c'est en effet le deuxième salon que Fanny, la gérante, ouvre dans notre département. Rebaptisé L'Atelier MG - « un clin d'œil à mes enfants », confie-t-elle – le salon garde son style jeune et moderne, mais s'ouvre à toute la famille : hommes, femmes et enfants

et sont maintenant les bienvenus. Le salon vous propose des styles variés de coiffure, mais est spécialisé dans les dernières tendances. Parmi les modes récentes, l'ombré hair et les soins botox (un soin de kératine qui permet de soigner le cheveu et lui redonner sa jeunesse) n'ont plus de secret pour elles. « Nous sommes visagistes, explique Laura, qui s'occupera au quotidien du salon. On conseille les clients sur la bonne coupe en fonction du visage, on accorde aussi notre attention au soin

du cuir chevelu. » Idéal pour prendre soin de soi et rester à la page !

L'Atelier MG, 2 place de l'Église à Soisy
Tél. : 01 39 89 21 69

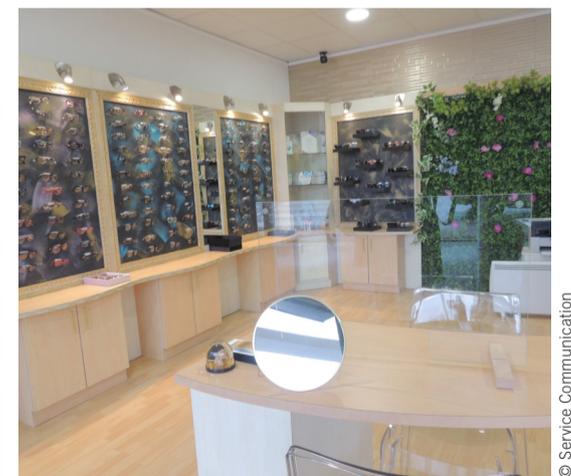
Le mardi de 10h à 19h, le mercredi et vendredi de 9h30 à 18h, le jeudi de 10h à 20h, le samedi de 9h à 18h (Horaires valables en dehors des périodes de couvre-feu).

f Facebook : L'Atelier MG

@ Instagram : ateliermg95

NIDA VENTA : DES OPTICIENS QUI ONT LE COUP D'ŒIL

Début décembre, Nida Venta, un nouveau concept store dédié à l'optique, a ouvert ses portes avenue du Général de Gaulle. Ces professionnels de l'optique permettent ainsi le maintien en centre-ville de l'activité, en y apportant leur propre personnalité.



Tombés sous le charme de Soisy, les opticiens-lunetiers de Nida Venta décident d'y ouvrir leur propre enseigne indépendante. Professionnels de l'optique depuis plus de 13 ans, ils apportent une attention particulière aux besoins des clients, tant pour la correction de leurs verres que leur adaptation à la morphologie de chacun. « Nous proposons à nos clients un verre progressif de haute technologie, fabriqué selon des mesures numériques et une multitude de paramètres

mesurés par nos soins, à l'aide des outils de pointe dont nous disposons », explique l'un des opticiens. Le montage des verres, qui proviennent d'une usine de la région, se fait sur place. « L'adaptation des yeux à nos verres est de ce fait très rapide, ce qui permet d'éviter les sensations désagréables dues au temps d'accoutumance. Par ailleurs, tous nos verres sont garantis d'origine France. Nous voulions vraiment faire une boutique innovante et au plus près des besoins des habitants. Nous sélectionnons nos modèles

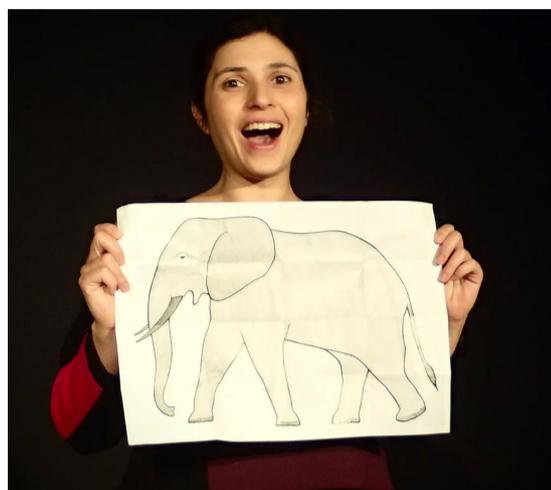
après des meilleures marques pour offrir la meilleure qualité et les meilleurs designs. Nous proposons différents modèles de lunettes aux designs qui s'adaptent à votre style et votre visage ». Des lunettes sans corrections, des lunettes de repos, et des piles pour appareil auditifs sont également disponibles.

Nida Venta

17, avenue du Général de Gaulle à Soisy

Tél. : 01 30 10 80 84 - Mail : nidaventa@outlook.fr

CONTES DE L'ORANGERIE : « MOI JE NE SUIS PAS UN ÉLÉPHANT ! »



Mardi 20 avril, les Contes de l'Orangerie reviennent avec deux séances du spectacle d'Anne-Lise Vouaux-Massel, « Moi je ne suis pas un éléphant ! », adaptées selon l'âge des enfants. Tisseuse de mots au service d'histoires pour tous, elle nous propose ce spectacle « pour conteuse, avec deux mains joueuses, un parapluie et des chansons. » Sur scène, son corps déploie les personnages et ses gestes esquissent les paysages contés.

Conte de l'Orangerie :
« Moi je ne suis pas un éléphant ! »,
par Anne-Lise Vouaux-Massel

Mardi 20 avril
À 10h pour les 18-36 mois
À 11h20 pour les 3-6 ans

Entrée gratuite. Tout mineur doit venir accompagné d'un adulte.

Places limitées. Inscriptions obligatoires au 01 34 05 21 45 ou sur bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr

Info Covid-19 : en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des mesures sont susceptibles d'impacter la programmation du spectacle.

L'histoire : son père est capitaine de bateau, sa mère reine des couleurs. Hippopotames, crabes et poissons peuplent ses pensées. La pluie, le bain, la nuit, tout devient épopée.

ATELIERS MÉMOIRE ET SOPHROLOGIE POUR LES SENIORS : IL RESTE DES PLACES !

Pour favoriser le bien être des retraités de la commune, la Ville a mis en place des ateliers Mémoire et Sophrologie. Avec la crise sanitaire, ces ateliers s'adaptent pour proposer une formule à distance, en attendant de pouvoir à nouveau se pratiquer de manière collective en présentiel. Envie d'en profiter ? Il reste encore quelques places dans chacun de ces ateliers ! L'atelier Mémoire propose des exercices qui stimulent le cortex cérébral. L'atelier Sophrologie propose lui des exercices pour gérer son souffle, bien respirer, apprendre à maîtriser son stress. Deux ateliers complémentaires pour favoriser son bien-être, mais qui peuvent être pris séparément.

Renseignements et tarifs : 01 34 05 20 64

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES DU 1^{ER} MARS AU 10 AVRIL



La fin de l'année scolaire approche, c'est déjà le moment d'inscrire votre enfant pour l'année suivante ! Les inscriptions scolaires concernent tous les enfants ayant atteint 3 ans avant le 31 décembre 2021, et les enfants nouvellement arrivés sur la commune. Les inscriptions périscolaires et extrascolaires

concernent tous les enfants scolarisés sur la commune et doivent être renouvelées chaque année.

Pour inscrire votre enfant :

Nouveau : téléchargez les documents sur le site Internet de la Ville www.soisy-sous-montmorency.fr ou via l'Espace Famille.

Renseignements : 01 34 05 21 04



REV'EXAM : RÉVISER SON BREVET AVEC LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE

Premier examen en situation de la vie d'un jeune, le Diplôme National du Brevet permet d'évaluer les connaissances et compétences acquises à la fin du collège. Mais réussir son brevet, c'est surtout démarrer le lycée avec les connaissances nécessaires, et donc limiter le travail à rattraper en vue du baccalauréat. Pour que les jeunes Soisiens puissent mettre toutes les chances de leur côté, la Ville propose, aux vacances de printemps, une semaine de révisions avec « Rév'Exam : Objectif Brevet ! », du 19 au 23 avril 2021. Ce stage est ouvert aux élèves de 3^e domiciliés à Soisy et comprend des révisions

en français et en mathématiques, assurées par deux enseignants de l'Éducation Nationale, ainsi que deux ateliers « les techniques pour l'oral », animés par un comédien de la compagnie théâtrale « Art et prémices ». 15 places sont accessibles pour les familles Soisiennes. Chaque participant et ses parents doivent signer un contrat de vie sociale qui précise les règles sur l'assiduité, la ponctualité, l'utilisation du téléphone portable et le respect des intervenants.

Luc Strehaiano, Maire, Vice-Président délégué du Conseil départemental,

vous reçoit sur rendez-vous
le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

est à votre écoute au téléphone
le jeudi de 18h à 20h
Tél. : 01 34 05 21 90

Permanences dans les Centres Sociaux Municipaux :
en raison de la situation sanitaire, les permanences sont
remplacées par une permanence téléphonique au 01 34 05 21 90.
• Les Campanules : 2 mars / 6 avril de 18h à 20h
• Les Noël's : 16 mars / 20 avril de 18h à 20h

Les Adjoints au Maire
vous reçoivent sur rendez-vous
Tél. : 01 34 05 20 00

Hôtel de Ville :
01 34 05 20 00
mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Séances du Conseil municipal :
25 mars à 21h

Suivez le conseil
municipal en direct
sur Facebook :
@SoisysousMontmorency

Consultations juridiques gratuites :
Maître Martin vous reçoit
le 1^{er} samedi de chaque mois,
de 9h à 12h, sur rendez-vous,
en mairie. Tél. : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

LA VIE CITOYENNE À SOISY